

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du 3 Juin 2021

Nombre des Membres en exercice : 77

OBJET : 2021-03-07- ENVIRONNEMENT (8.8) - POLE INDUSTRIEL TOUL EUROPE - AVIS ICPE ESKA DERICHEBOURG

DATE DE CONVOCATION : 27 MAI 2021

DATE DE PUBLICATION : 07 JUIN 2021

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la salle de l'Arsenal, Avenue du Colonel Péchot à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Etaient présents :</u>	FONTAINE André, COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, FONTANA André, AMMARI Christelle (ayant la procuration de PICARD Denis), BONNIN Pierre, PIERSON Marianne, LELIEVRE Jean Luc (ayant la procuration de JOUBERT Roger), POIRSON Elisabeth, STAROSSE Jean Luc, PAYEUR Emmanuel, VARIS Pierre, PEVOT Vincent (ayant la suppléance de SEGAULT Jean-François), CHARTREUX Fabrice, GUYOT Laurent (ayant la procuration de PLANCHAIS Viviane), SILLAIRE Roger, GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice, RADER Audrey-Helen, MAURY Christophe, DOMINIAC Bernard, WINIARSKI Patricia, MONALDESCHI Philippe (ayant la procuration de GASPAR Isabel), TOUSSAINT André, SITTLER David, VANIER Stéphane (ayant la suppléance de ROSSO Michel), ARNOULD Raphaël, LALANCE Corinne, CARON Jean-François, MARIN Karine, TAILLY Jérôme, SAUVAGE Catherine, CHENOT Bernard, BELLINASO Alain, PIERSON Chantal, DOHR Hervé, HENNEBERT Philippe, DURANTAY Corine (ayant la suppléance de MANSION François), MATTE Jean-François, COLIN Xavier, ORDITZ Jackie (ayant la suppléance de CHENOT Tony), NIGON Elisabeth (ayant la suppléance de ERZEN Gérald), HARMAND Aide (ayant la procuration de ERDEM Olivier), DICANDIA Chantal, ADRAYNI Mustapha (ayant la procuration de DE SANTIS Fabrice), ALLOUCHI-GHAZZALE Malika, LE PIOUSSE Lydie (ayant la procuration de EZAROIL Fatima), HEYOB Olivier (ayant la procuration de RIVET Lionel), CHANTREL Nancy, BOCANEGRA Jorge (ayant la procuration de ASSFELD LAMAZE Christine), BONJEAN Myriam, LALEVEE Lucette, BRETENOUX Patrick, MASSELOT Catherine, GUEGUEN Marie (ayant la procuration de MARTIN-TRIFFANDIER Emilien), MANGEOT Etienne, LAGARDE Stéphanie, SIMONIN Hervé, FELTEN Daniel, GUYOT Gilles, COUTEAU Jean-Pierre.
<u>Etaient excusés :</u>	PICARD Denis, SEGAULT Jean-François, PLANCHAIS Viviane, GASPAR Isabel, ROSSO Michel, JOUBERT, Roger MANSION François, CHENOT Tony, ERZEN Gérald, RIVET Lionel, ASSFELD LAMAZE Christine, DE SANTIS Fabrice, EZAROIL Fatima, MARTIN-TRIFFANDIER Emilien, ERDEM Olivier,
<u>Avis de procuration :</u>	10 avis de procuration
<u>Avis de suppléance :</u>	5 avis de suppléance
<u>Secrétaire de séance :</u>	COLLET Thierry
<u>Nombre de présents :</u>	61 présents
<u>Nombre de votants :</u>	71 votants

REÇU EN PREFECTURE

le 07/06/2021

Application agréée E-legalite.com

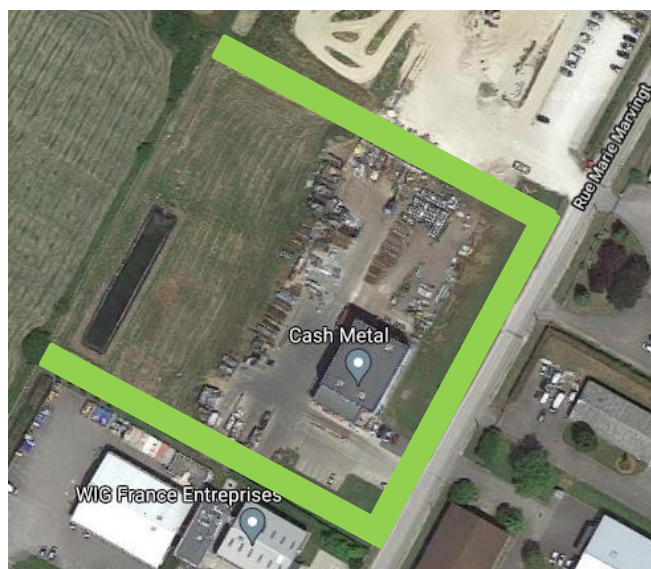
99_DE-054-200070563-20210603-2021_03_07-

Conformément au code de l'environnement, la CC2T est sollicitée par le Préfet de Meurthe-et-Moselle pour donner son avis sur l'autorisation ICPE en vue de l'extension de la plateforme de tri, de transit, regroupement et tri de déchets métalliques de la société ESKA DERICHEBOURG sur la commune de Toul.

Au regard de l'article UY2 du PLU dont la modification a été approuvée par la ville de Toul le 25 février 2014, « sont admis dans la mesure où ils respectent les conditions suivantes : ...les dépôts de véhicules, sous réserve d'être masqués par des écrans de végétaux ».

La Communauté de communes travaille sur la réhabilitation du Pôle Industriel Toul Europe depuis plusieurs années et demande donc aux entreprises de respecter la qualité de vie de cette zone d'activités en respectant les obligations du PLU de Toul.

Il est proposé que la CC2T donne un avis favorable à l'ICPE de la société ESKA DERICHEBOURG sous réserve qu'un écran végétal soit mis en place dès 2021 pour masquer l'activité de tri de déchets métalliques pour les sociétés voisines et pour la voirie publique rue Marie Marvingt.



Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **Donne un avis favorable** sur l'autorisation ICPE en vue de l'extension de la plateforme de tri, de transit, regroupement et tri de déchets métalliques, **sous réserve que la société ESKA DERICHEBOURG réponde aux obligations du PLU de TOUL** quant à la mise en place d'un écran végétal afin de masquer l'activité.
- **Autorise Monsieur le Président à signer toutes les pièces utiles afférentes à l'exécution de la présente délibération.**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX

